

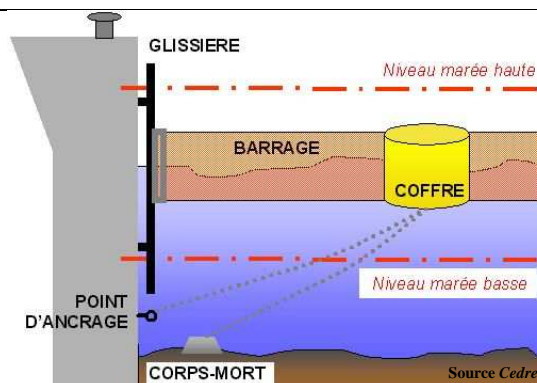
DOMAINE D'UTILISATION

Polluant : tous
Zone portuaire



Source Cedre

Ancrage sur dispositif à marée – Port Autonome de Dunkerque

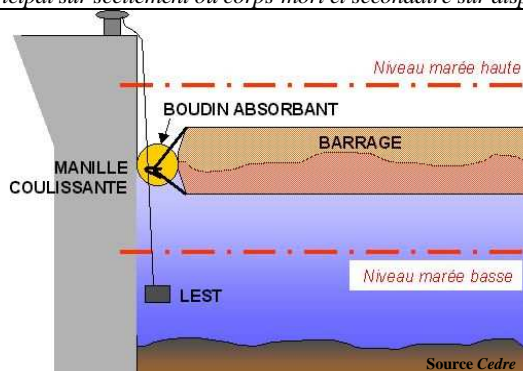


Ancrage principal sur scellement ou corps-mort et secondaire sur dispositif à marée



Source Cedre

Etanchéité assurée par un contre-courant créée à l'aide d'un jet d'eau



Ancrage sur filin lesté. L'étanchéité est assurée par un boudin absorbant

MOYENS NECESSAIRES

Dispositif à marée

- glissière fixée au quai, manille, chaîne.
- filin lesté, manille, cordages.
- Lest, gueuse, coffres, corps mort

Etanchéité :

- lance à incendie alimentée en eau + support flottant pour la lance, cordages et tiges métalliques pour fixation.
- ancre magnétique.
- boudin absorbant et cordages.

DESCRIPTION/PRINCIPE

Lors des opérations de confinement en milieu portuaire, l'espace existant entre l'extrémité d'un barrage et le quai constitue un point faible par lequel le polluant peut s'échapper. Pour éviter toute fuite, il faut prévoir un ancrage adapté au marnage (compensateur de marée) et/ou un système assurant l'étanchéité.

L'ancrage sera réalisé en 2 points : un ancrage principal destiné à supporter les tensions (sur scellement ou corps-morts, ancre, pieu battu,...) et un ancrage secondaire permettant au barrage de suivre le niveau de la mer (glissière fixée au quai, manille coulissant sur un filin lesté).

L'étanchéité sera assurée :

- soit en créant un contre-courant entre le quai et le barrage pour repousser le polluant à l'aide d'une lance à incendie tenue par un opérateur ou fixée sur un support flottant solidaire du barrage.
- soit en obturant l'espace entre le barrage et le quai par un boudin absorbant.
- soit, pour un bateau, en maintenant le barrage contre la coque à l'aide d'un ancrage magnétique. Cette technique est également applicable à un ponton flottant avec éléments métalliques.

CONDITIONS D'UTILISATION

Pollution : hydrocarbures fluides à visqueux. Précautions à prendre pour les hydrocarbures volatils (essence, gas-oil, etc.) car leurs vapeurs présentent des risques en cas d'inhalation par les intervenants, voire d'incendie / explosion (voir rubrique « Observations » ci-dessous).

Substrat : quai plein ou perré, digue, structure portuaire pleine, ...

Site : zone portuaire ; courant < 1 nœud et clapot limité.

OBSERVATIONS

Renoncer au confinement si des risques d'incendie ou d'explosion existent (hydrocarbures à faible point d'éclair) et favoriser l'évaporation et la dispersion naturelle, sauf si la nappe présente un risque de dérive vers des points chauds ou vers une zone habitée. Dans ce cas, confiner avec un barrage si possible antifeu et couvrir la nappe avec un tapis de mousse à émulseur bas ou moyen foisonnement pour limiter la formation de vapeurs inflammables. Utiliser du matériel antidéflagrant.

Pour la récupération du polluant, consulter la fiche « [Récupération en zone portuaire ou industrielle](#) »